

Guilhem NARO ROUQUETTE

(Universitat Pompeu Fabra de Barcelona)

La temporalité de la nécrologie

1. Introduction

Ce travail vise à rechercher ce qui, derrière le choix des temps verbaux d'un texte, relève plus de l'aspect cognitif ou social que de la seule linguistique.

La tradition guillaumienne, entre autres, considère le langage comme une médiation entre les mondes des interlocuteurs. L'échange langagier n'est pas un échange de système linguistique à système linguistique. C'est un échange de visions du monde par l'intermédiaire du langage.

Le langage intervient utilement, à condition qu'il leur soit —par idéation notionnelle ou par idéation structurale— commun, entre des hommes qui doivent se dire des choses ayant trait, non pas expressément à leur rapport dans la société à laquelle ils appartiennent, mais à un rapport d'une toute autre espèce, qui est celui de tous et de chacun à l'univers, lieu de leur existence..

C'est de rapport seulement, substrat de tous les autres, y compris le rapport social direct que les hommes peuvent s'entretenir (...) Le langage humain a son départ non pas au petit face-à-face homme/homme, mais au grand face-à-face univers/homme. Là est sa source, et la structure de la langue en porte d'irrécusables témoignages¹.

Traditionnellement, les grammaires observent l'utilisation des temps verbaux en tant que parties d'un système rigide et réglementé. Il est alors question de concordances de temps, de notions d'aspect... c'est-à-dire de considérations qui visent à décrire la langue et qui ne visent pas forcément à décrire son utilisation ou mieux encore, qui visent à décrire les rapports univers/homme dont elle est porteuse.

Bien entendu, nous n'avons pas la prétention d'apporter de solutions dans un espace aussi réduit que celui d'une communication. Nous désirons

1 cf. GUILLAUME Gustave - *Principes de linguistique théorique* - Klincksieck - 1983 - PP.258-276

seulement montrer, à travers quelques exemples, comment le choix de quelques temps verbaux empruntés à deux genres d'écrits proches mais cependant différents peut laisser transparaître l'humanité de la langue.

Nous désirons également démontrer que la vision de l'emploi des temps verbaux donnée par la grammaire traditionnelle, tout en étant correcte, n'est qu'une vision partielle de la situation réelle. Ce type de grammaires tente de prendre comme norme ce qui n'est en fait qu'un usage statistiquement plus fréquent. C'est déjà ce que dénonçait Guillaume lui-même en 1929². C'est déjà ce que de nombreux chercheurs ont mis en lumière à travers des textes littéraires ou des textes journalistiques³.

Notre propos est d'étudier ici, *in vivo*, quelques valeurs que peuvent avoir dans des textes les temps verbaux de l'indicatif. Pour ce faire, il était important de trouver un thème qui présente des paramètres spatio-temporels comparables dans des énoncés impliquant fortement la présence des interlocuteurs. Nous désirions trouver des textes complets, pris à deux genres différents mais proches que l'on puisse étudier sans coupures. Les présentations de l'existence de personnes que l'on peut recueillir à travers la lecture d'avis de décès ou à travers les biographies nous sont vite apparues comme un domaine particulièrement intéressant. Les annonces de décès et les biographies relèvent de deux genres différents obéissant à des règles d'usages différentes.

Outre leur propos, ces deux formes d'écritures ont d'autres caractéristiques en commun: le locuteur et son destinataire parlent d'un thème distant du moment, du lieu, des conditions de l'énonciation. Ces genres textuels s'inscrivent donc dans ce que le groupe de l'Université de Genève, qui travaille sur l'expression de la temporalité dans les textes, dénomme le **raconter**⁴, ce que Benvéniste nommait l'**histoire**⁵.

Nous nous proposons donc, dans cette étude, de comparer des textes tirés de deux corpus différents (les annonces de décès et les biographies) et d'analyser les différents statuts que peuvent avoir les temps verbaux dans ces deux typologies de textes.

Les annonces de décès s'inscrivent dans un plan d'énonciation lié à l'actuel. La plus grande partie du temps, les chroniqueurs utilisent des adverbes marqués par leur relation avec le moment de l'énonciation. "hier", "la semaine dernière"... Mais lorsque le chroniqueur raconte ce que fut la vie du défunt regretté, les marques relatives laissent généralement la place aux marques autonomes: "En 1950", "le 10 janvier 1992"... Le raconter oscillera régulièrement entre son implication par rapport au moment de l'énonciation et son autonomie

2 cf. GUILLAUME Gustave - *Temps et Verbe* - Paris - Champion - 1929

3 cf. REVAZ Françoise - "passé simple et passé composé: entre langue et discours" in: *Études de Linguistique Appliquée*, n°101 - 1996

4 cf. BRONCKART Jean-Paul - "L'organisation temporelle des discours: Une approche de psychologie du langage" in: *Langue Française N°97* - février 1993

5 cf. BENVENISTE Émile: "Les relations de temps dans le verbe français", in: *B.S.L.* 54 - 195*/9

par rapport à lui. Le locuteur passera ainsi fréquemment de la **diégétisation liée** à la **diégétisation autonome**.

Les biographies, en revanche, seront presque toujours du type de la **diégétisation autonome**. Généralement, le locuteur ne fera pas référence au moment où il rédige son texte.

Ces variations entre **diégétisations** devraient trouver leur traduction dans l'emploi des temps verbaux: à la diégétisation liée correspond plus volontiers la paire oppositionnelle *Passécomposé/imparfait*, alors qu'à la diégétisation autonome correspond la paire oppositionnelle *passé simple/imparfait*.

Si nous nous référons à notre corpus de base, il serait logique d'attendre une répartition de la sorte:

- annonce de décès:
 - relation de la mort, de l'enterrement (opposition passé-composé/imparfait) (adverbes temporels: adverbes déictiques —en relation avec le moment de l'énonciation)
 - rappel de la vie et de l'œuvre du défunt (opposition passé-simple/imparfait) (adverbes temporels: adverbes anaphoriques —en dehors de la relation avec le moment de l'énonciation comme, par exemple, une date)
- biographie: il n'est alors pas nécessaire de marquer la liaison du texte au moment présent, seule la référence à la vie et à l'œuvre du personnage importent. L'opposition passé simple/imparfait est, dans ce cas, l'opposition de base, les adverbes anaphoriques sont attendus.

1.1. Premières observations des corpus

Nous avons sélectionné 20 textes complets pour cette présentation. Un travail statistique révèle qu'une sélection beaucoup plus importante de textes n'aurait apporté que peu de variations aux résultats auxquels nous aboutirons.

Nos deux corpus (*annonces de décès* et *biographies*) nous livrent des textes comprenant entre six phrases pour les plus courts et vingt phrases pour les plus longs. Ces phrases sont, pour la plupart, composées d'une seule *proposition indépendante* ou d'une coordination de propositions indépendantes. La combinaison *proposition principale+proposition relative* est également fortement représentée. Le corpus des biographies présente quelques rares combinaisons *proposition principale+complétive*. Un seul texte de ce corpus présente deux phrases structurées autrement:

Amalthée nourrit au lait de chèvre l'enfant Zeus quand il fut né en Crète, d'une part et Certains auteurs font d'Amalthée une Naiade, qui aurait suspendu le jeune dieu à un arbre, afin que son père Chronos ne pût le trouver "ni dans le ciel, ni sur la terre, ni dans la mer". Les structures phrastiques faciliteront notre tâche. Nous aurons, en effet affaire, dans la plus grande partie des cas, soit à une indépendante pour laquelle le système des oppositions temporelles pourra fonctionner pleinement, soit à des propositions adjectivales, propositions normalement

marquées comme arrière-plan et, par là même, propositions habituellement accompagnées d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif.

1.2. Les structures textuelles

Alors que les biographies sont dans leur ensemble monolithiques, uniquement composées d'une partie que nous dénommerons *curriculum*, les annonces de décès présentent une structure plus complexe.

Une introduction relevant du récit fait état de la mort ou des cérémonies liées à la mort récente d'une personne; un *curriculum*, de nature narrative, rappelle ce que fut la vie du personnage; une conclusion ou un commentaire, liés à l'énonciation et, partant, participant du récit, installe le disparu dans l'éternité (provisoire) ou rappelle à sa famille qu'elle peut compter sur la sympathie générale.

2. L'emploi des temps verbaux dans les biographies

Le caractère narratif des biographies devrait laisser, en théorie, le monopole à l'opposition passé-simple/imparfait.

L'étude des textes du corpus dément, en partie, cette vision:

A. Amalthée - Dictionnaire mythologique de la Grèce et de Rome

phrase principale/indépendante	phrase subordonnée
passé simple	passé antérieur
présent de vérité générale	conditionnel passé
présent de vérité générale	imparfait
futur (équiv. passé simple)	passé simple
passé simple	imparfait
	imparfait
passé simple	
passé simple	
présent de vérité générale	
passé simple	
imparfait	passé simple
présent de vérité générale	

B. Claire Etcherelli - Dictionnaire de Littérature française

présent (équiv. passé simple)	
présent (équiv. passé simple)	
présent (équiv. passé simple)	
futur (équiv. passé simple)	passé simple
	présent (équiv. passé simple)
présent (équiv. passé simple)	
(sous entendu)	présent de vérité générale
(sous entendu)	présent de vérité générale

C. Joseph Smith - *Dictionnaire des religions*

passé simple	passé simple imparfait
imparfait	passé simple
passé simple	
passé simple	
passé simple	
passé simple	passé simple
passé simple	
passé simple	

Nous limiterons volontairement notre présentation à ces trois textes. Ils résument assez bien les résultats que le reste du corpus présente.

Seul le dernier texte semble ne présenter que l'opposition temporelle attendue. Le texte B. n'offre qu'un exemple d'emploi du passé simple.

2.1. Stratégies d'emploi des temps verbaux dans les textes A. et C.:

2.1.1. L'opposition passé-simple/imparfait est privilégiée dans des textes de type mythologique ou dans des textes présentant des événements éloignés des préoccupations du locuteur.

Le texte C., l'unique texte à n'offrir que des verbes conjugués au passé simple ou à l'imparfait, présente, en effet, une réalité qui n'est connue, dans l'espace francophone, que par une très faible minorité. Les adeptes des thèses de Joseph Smith, fondateur de l'Église Mormone, ne sont guère répandus en France.

Le texte A., pris à la mythologie gréco-latine, présente également une réalité sans relation directe avec le monde quotidien des interlocuteurs. À la différence de ce que proposait le texte précédent, le monde mythologique n'est cependant pas un monde inconnu d'eux. Il est enseigné dans les écoles, il jouit d'un grand prestige. Le locuteur peut "briller" dans son exposition. C'est ce qu'il tentera de faire avec l'utilisation d'autres temps verbaux comme nous le verrons plus tard.

Sont conservés au passé simple les verbes utilisés dans la phrase servant de base à une controverse. Ce temps sert alors à marquer le prétexte à une exposition magistrale faite par le locuteur.

Sont également conjugués au passé simple les verbes présentant les faits et gestes du dieu Zeus. Ce temps sert alors à renforcer le caractère narratif d'un passage.

Une phrase du texte présente bien une opposition passé-simple/imparfait. *Il s'en servit pour la première fois lors de la révolte des Titans, que sa vue glaça d'horreur; plus tard, il devait l'offrir à sa fille Athéna.* Le passé simple de la proposition relative sert à marquer la simultanéité du procès subordonné et du procès principal. L'imparfait de la proposition indépendante juxtaposé sert autant à casser cette simultanéité qu'à introduire une différence de plan entre les actions.

2.1.2. Le présent de l'indicatif lié au conditionnel met en évidence le caractère polémiste du locuteur. Ce temps accompagne des considérations en apparence neutres, en réalité dévalorisantes pour certaines prises de positions: *certain auteurs font d'Amalthé l'épouse du roi... qui aurait suspendu le jeune dieu... Une autre tradition considère Amalthée comme étant simplement...* Le présent entre ici en opposition avec le passé simple de la première phrase. Celui-ci affirmait une position, ceux-là aident à souligner des opinions mises en doute par le locuteur.

2.1.3. L'opposition passé simple/imparfait qui sert habituellement dans la narration à occulter la présence du locuteur peut, à l'occasion, la mettre en évidence. Dans la biographie de Joseph Smith, l'auteur présente ainsi la découverte d'un livre divin: *Il [Joseph Smith] fut une nuit inspiré par un ange qui lui indiqua où était caché un livre secret racontant l'histoire des premiers Américains. L'Ange lui donnait le moyen de traduire ce livre fantastique, que Joseph Smith dicta aussitôt à son secrétaire.* L'imparfait de la deuxième phrase ne peut pas s'expliquer par un phénomène de changement de niveau. L'importance d'un tel épisode est telle que celui-ci ne peut être considéré comme relevant d'un quelconque second plan. Tout au contraire, le passage à l'imparfait permet de singulariser ce verbe, qui prend alors plus d'importance relative. On pourrait également voir dans le passage à l'imparfait un emploi du style indirect libre. On pourrait imaginer une ellipse de la forme "Smith raconta que..." Ces deux interprétations possibles ont en commun d'apporter un éclairage particulier sur cet événement, de lui donner de l'importance.

2.1.4. Le futur de l'indicatif est la marque du professeur, de l'omniscient. Il permet, certes, de surprendre le lecteur, mais au delà de cette surprise, il permet d'affirmer la domination du locuteur sur les événements. Il ne souffre pas de contestation. Dans le texte A., il agit de même que le présent de vérité générale de la dernière phrase, à la différence que ce présent permet à l'auteur de lier la biographie, ce monde qu'il a reconstruit, au moment de son énonciation, de le transformer ainsi en une sorte d'exposition magistrale .

2.1.5. L'absence de passé-simple caractérise les biographies de personnalités contemporaines. Le texte B. que nous proposons est, sur ce point, révélateur. Le locuteur tente d'annuler le caractère narratif du texte en utilisant le temps présent comme équivalent du passé simple.

Ce présent de narration peut côtoyer d'autres formes de présent, par exemple celui de vérité générale comme dans la phrase: *La même sobriété se retrouve dans son second ouvrage* à propos de Clémence (1971). L'auteur prévient la confusion des présents en introduisant dans la phrase précédente des marques de la narrativité sous la forme d'un passé simple dans une proposition relative et d'un futur équivalent à un passé simple dans la principale: *de cette expérience, qui DURA deux années, Claire Etcherelli retiendra l'image d'un environnement éprouvant, obsédant qu'elle décrit dans son premier roman.*

2.2 Les biographies répondent donc à deux tendances différentes: d'une part, la préférence du locuteur de ne pas s'impliquer dans des thèmes peu en relation avec ses préoccupations ou celles de ses lecteurs (le texte favorise alors l'alternance passé-simple/imparfait, quelques alternances dans l'utilisation des temps verbaux permettent de temps à autre au locuteur d'affirmer sa présence comme énonciateur); d'autre part, la volonté du locuteur de s'impliquer plus personnellement dans des thèmes en rapport avec son actualité ou celle de ses lecteurs. Il favorise alors l'emploi de temps habituellement associés au récit (présent ou passé composé/imparfait, le locuteur rappelle alors de temps à autre son rôle de narrateur par la réintroduction de marques temporelles liées à la narration comme le passé simple.

3. L'emploi des temps verbaux dans les annonces de décès

Le caractère composite des *annonces de décès* devraient entraîner la présence de deux oppositions passé composé/imparfait dans les parties fortement liées à l'énonciation (principalement introduction —commentaire— conclusion) et passé simple/imparfait dans les parties indépendantes du contexte d'énonciation. (dans le cas de notre corpus, il s'agira principalement de la partie *curriculum*). Les faits, nous le verrons, remettent souvent cette vision idéale en question.

D. M. Maurice Vedel - *Midi Libre*

INTRODUCTION	
indépendante/principale	subordonnée
présent de vérité générale	présent de vérité générale
présent de vérité générale	
passé simple	
présent (énonciation)	passé composé (énonciation)
présent de vérité générale	
présent (énonciation)	
CURRICULUM	
passé composé (équiv.passé simple)	
passé composé (équiv.passé simple)	
imparfait	imparfait
imparfait	
futur antérieur (équiv.passé simple)	
imparfait	
imparfait	
futur antérieur (équiv.passé simple)	

CONCLUSION

futur	
présent	futur futur antérieur (équiv. passé composé)

E. Le Comédien Massimo Troisi - *Le Monde*

INTRODUCTION

indépendante/principale	subordonnée
passé composé	
imparfait	
imparfait	
futur	passé simple

CURRICULUM

plus-que-parfait	
plus-que-parfait	
imparfait	

CONCLUSION

passé composé	
---------------	--

Ces deux textes suffisent à montrer la grande variété de temps verbaux que présente ce type de chroniques. Tous les périodiques consultés lors de la confection de notre corpus connaissent de très grandes similitudes avec les exemples que nous proposons. Il est à remarquer que nous disposons de textes provenant de quotidiens aussi variés que *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Midi Libre*, *Ouest-France*, *Le Télégramme de Brest*, *La République des Pyrénées*, *L'Équipe*, *la Croix*, *l'Humanité*...

Une seule différence est à noter entre tous ces titres: les journaux à couverture nationale ont, en général, moins tendance à employer le passé simple (ou passé antérieur) ou le futur de l'indicatif (ou futur antérieur) que les journaux plus locaux. La différence d'apparition de ces temps verbaux est de l'ordre de 15% en faveur des journaux régionaux. Ce phénomène serait à étudier. Nous pencherions pour plusieurs hypothèses. On pourrait penser que les chroniqueurs locaux, pour la plupart enseignants à la retraite ou anciens élèves de l'école communale, laïque et obligatoire, (la mention de l'Inspection d'Académie dans le texte D. est révélatrice de cet état d'esprit) font dans l'hypercorrection. Plus que pour signaler la disparition d'un voisin, ils écrivent pour le plaisir d'écrire et d'être lus. La nécrologie devient un exercice de style pour lequel ils peuvent faire montre de toute leur compétence écrite. On pourrait également penser, et cela ne contredit en rien la première hypothèse, que les chroniqueurs

locaux désirent s'inscrire dans un genre littéraire. Une telle considération pourrait faire l'objet d'un travail autonome. Nous ne nous attarderons pas davantage à présent sur le thème.

3.1. *Le présent moralisateur*

Le texte D. nous offre un exemple de finalité moralisatrice de l'annonce de décès. Cette visée passe ici principalement par l'utilisation du temps présent.

L'introduction de l'article comprend plusieurs présents de vérité générale. Leur caractère se trouve renforcé par le fait qu'ils apparaissent dans des formules impersonnelles: *il est des personnes qui... Il n'est nul besoin de...* L'importance de ces formules impersonnelles est elle-même affirmée par leur position en tout début de paragraphes. L'emploi du présent de vérité générale transforme la vie du défunt en exemple.

D'autres éléments verbaux confortent cette direction: le présent de vérité générale trouve systématiquement un appui dans le présent de la temporalité. Les présents de vérité générale et ceux qui sont liés à la temporalité se répondent. Ces derniers sont présentés sous une forme similaire (comme l'étaient les premiers) *le monde qui s'est pressé pour lui rendre un dernier hommage, en est une preuve... la présence des manadiers, de gens de la bouvine et de nombreux élus en atteste.* Ces propositions sont systématiquement positionnées à la fin de la phrase.

L'introduction présente également le cas d'une autre construction impersonnelle elle aussi placée en début de paragraphe. Seulement, le verbe est alors conjugué au passé simple: *Ce fut le cas pour Maurice Vedel.* Le passé simple est ici employé dans une position qu'aurait pu occuper un présent de vérité générale. Le déictique renvoie à la phrase construite autour d'un présent de ce type, la construction impersonnelle rappelle les constructions au présent, la position en tête du paragraphe situé entre les deux paragraphes au présent historique va dans le même sens. Le présent moralise la vie de Monsieur Vedel, le passé simple l'inscrit dans la légende.

3.2. *Le futur comme immortalisation*

Le texte D. présente de nombreux exemples d'emploi du futur de l'indicatif. Trois d'entre eux sont construits avec la forme morte du verbe *Maurice Vedel et son épouse auront largement participé à la vie associative... le destin en aura décidé autrement... que nous aura laissé avant tout, ce grand Aigues-vivois.* Un autre temps aurait pu être utilisé ici, soit le passé composé, soit le passé simple. Ces deux temps auraient eu en commun avec le futur antérieur d'attirer l'attention de l'auditeur sur l'aspect accompli du procès verbal. Le futur antérieur se distingue cependant par le fait qu'il introduit une projection temporelle vers le non accompli. Cette forme verbale permet au locuteur d'adoucir le caractère définitif de la mort de l'intéressé.

D'autres futurs simples viennent parachever cette apothéose: *le départ de Maurice Vedel se fera lourdement sentir dans la vie de notre communauté..., au delà*

du souvenir omniprésent qui restera avec l'avenue Maurice Vedel qui nous emmènera toujours vers les arènes... Ces futurs peuvent être vus comme des conjurations contre la mort. Ils sont accompagnés de noms ou d'adverbes qui la nient: le *départ* est préféré à "la disparition", "la mort", "le décès"; *omniprésent* s'unit au sémantisme du verbe *rester* pour créer un sentiment d'immortalité. Il ne semble pas non plus abusif de considérer la dernière désignation de M. Vedel, *ce grand Aigues-Vivois comme* participant de la même tentative de nier sa mort, ou plutôt, de faire semblant de la nier pour mieux la glorifier.

3.3. Les temps verbaux et le problème de l'antériorité temporelle

Le texte E., tiré du journal *Le Monde*, s'inscrit entre deux marques de récit liées au moment de l'énonciation: *est mort... ont rendu hommage*. Les adverbes temporels confirment cet ancrage dans le récit: si *le 4 juin* peut sembler une date autonome, et partant renvoyer au domaine du récit, il faut remarquer que cette indication n'est pas complète, la mention de l'année est, en effet, sous-entendue. Pour la comprendre, il faut supposer qu'il s'agit de l'année où le discours a été émis.

L'adverbe n'est donc pas autonome, il est déictique. Ce texte s'inscrit donc entre **maintenant** et **maintenant**. Les temps verbaux utilisés vont créer un système en profondeur qui marquera les différences diachroniques. Les procès des verbes relevant de ce **maintenant** sont vus comme morts, accomplis. La simultanéité par rapport à l'époque qu'ils représentent se fait alors à l'imparfait *il avait quarante et un an...*, *En France, Massimo Troisi était connu comme...*, *Troisi venait de terminer le tournage de...* L'antériorité temporelle par rapport à ce moment de référence est marquée par le plus-que-parfait, sans qu'il existe de lien linguistique entre ce plus-que-parfait et l'imparfait précédent. Ce plus-que-parfait aurait pu être remplacé par un autre temps, en particulier par l'imparfait lui-même. L'extratemporalité est marquée par un temps verbal libéré des contraintes de la chronologie: le futur. Il est projection hors du temps: *En Italie, il restera...*

Ce verbe marqué par ce futur extratemporel est au centre d'une phrase complétée par une proposition relative. Le verbe central de celle-ci est au passé simple. Le détachement de toute la phrase d'avec le moment de l'énonciation trouve son écho dans le passage du récit à la narration. La reprise de la chronologie dans la phrase suivante entraîne la disparition du passé simple de la panoplie offerte.

Loin d'observer une importance linguistique, les temps verbaux marquent ici une appréhension de la chronologie de la part du locuteur.

Les *annonces de décès* obéissent ainsi à d'autres règles que les biographies: alors que, dans une partie de ces dernières, le locuteur tentait de ne pas trop s'impliquer dans le texte en utilisant le passé simple, il emploie souvent au contraire le même temps dans certaines des premières pour affirmer son implication dans le texte. Alors que dans les biographies, les autres temps de l'indicatif pouvaient mettre en évidence le fort degré d'implication du locuteur dans son

écrit, ils sont souvent utilisés à d'autres fins dans les annonces de décès. Ils peuvent alors servir, par exemple, à mieux faire ressentir la temporalité au lecteur.

ANNEXES

Texte A

Guide mythologique de la Grèce et de Rome - Hachette

Amalthée

Amalthée nourrit au lait de chèvre l'enfant Zeus quand il fut né en Crète. Certains auteurs font d'Amalthée l'épouse du roi de Crète, d'autres une Naïade, qui aurait suspendu le jeune dieu à un arbre, afin que son père Chronos ne pût le trouver "ni dans le ciel, ni sur la terre, ni dans la mer".

Une autre tradition considère Amalthée comme étant tout simplement la chèvre, toute dévouée au nourrisson, et qui avait entre autres dons celui d'effrayer à sa seule vue les étrangers, dieux ou mortels.

En récompense de ses bons offices, Zeus l'immortalisera ainsi que deux de ses chevreaux en les lançant au ciel, où ils furent transformés en étoiles. Une de ses cornes reçut la propriété de se remplir à satiété de tout ce qui pouvait être désiré; c'est la "corne d'abondance", qui allait elle aussi être mise au nombre des astres.

Quant à la peau de l'animal, Zeus la rendit imperméable aux coups et en fit un bouclier, l'égide (le mot vient du nom grec de la chèvre: *aix, aigos*). Il s'en servit pour la première fois lors de la révolte des Titans, que sa vue glaça d'horreur; plus tard, il devait l'offrir à sa fille, Athéna.

La chèvre Amalthée est représentée dans la plupart des tableaux évoquant l'enfance de Zeus (Poussin, musée de Berlin; Jordaens, musée du Louvre).

Texte B

ETCHERELLI Claire (née en 1934). Romancière née à Bordeaux. Issue d'un milieu très modeste, elle obtient une bourse afin de poursuivre ses études après la mort de son père, tué par les Allemands. Elle vient s'installer à Paris, mais des difficultés pécuniaires la contraignent à travailler en usine, à la chaîne. De cette expérience, qui dura deux années, Claire Etcherelli retiendra l'image d'un environnement éprouvant et obsédant qu'elle décrit dans son premier roman *Elise ou la vraie vie* (1967) couronné par le Prix Fémina. [synopsis...] La même sobriété de ton se retrouve dans son second ouvrage, *à propos de Clémence* (1971) [synopsis...]. Aucune obstination chez Claire Etcherelli pour dire la misère qui étreint ses héros, aucune complaisance pour décrire cet univers de douleur: un lyrisme discret, une pudeur et une compréhension lucide suffisent à prêter vie à ces êtres démunis.

Texte C

SMITH (Joseph), fondateur et premier président des *mormons* (Sharon, Vermont, 1805 - Carthage, Illinois, 1844). Il fut une nuit inspiré par un ange qui lui indiqua un arbre où était caché un livre secret racontant l'histoire des premiers Américains. L'ange lui donnait le moyen de traduire ce livre fantastique, que Joseph Smith dicta aussitôt à son secrétaire. Tel fut le *Livre de Mormon*. Il jeta les bases de l'organisation et de son Église et, avec ses adeptes, bâtit des villes et des temples dans l'Ohio, le Missouri, puis l'Illinois, d'où ils furent chassés. Il fut alors emprisonné avec son frère pour avoir proclamé la polygamie, et la foule vint lyncher les deux prophètes considérés comme des "illuminés".

Texte D

Midi Libre - Aigues-Vives - décembre 1996

Aigues-Vives

Hommage

L'adieu à Maurice vedel

Il est des personnes qui dans leur village et au delà, dans une région, laissent à leur décès, une marque dans ce que l'on peut appeler la tradition.

Ce fut le cas pour Maurice Vedel, et le monde qui s'est pressé pour lui rendre un dernier hommage, en est une preuve.

Il n'est nul besoin de s'étendre sur son amour et sa passion pour la "fé di Biou"; la présence des manadiers, de gens de la bouvine et des nombreux élus en atteste.

Mais, en plus de cette vie connue et reconnue de tous, Maurice Vedel a su tout au long de sa vie, être à l'écoute de son village..

Après dix-huit ans au sein du conseil municipal ou encore du CCASS, M. Vedel, par sa sensibilité, a su acquérir le respect de tous.

Tout intéressait cet homme: la lecture des poèmes de Frédéric Mistral, la vie dans les écoles où il siégeait au conseil d'école mandaté par l'Inspection d'Académie; tous les aspects de notre village lui étaient coutumiers.

Malgré l'usure de l'âge, Maurice Vedel et son épouse auront largement participé à la vie associative du club taurin Lou Ferri, ou du club du troisième âge, ou encore du comité des fêtes.

Maurice Vedel était des plus fidèles des nombreuses animations du village. Avec son épouse, il devait fêter leurs noces de diamant. Malheureusement, le destin en aura décidé autrement.

Le départ de Maurice Vedel se fera lourdement sentir dans la vie de notre communauté, tout d'abord auprès des siens, mais aussi auprès de ses amis.

Enfin, au delà du souvenir omniprésent qui restera avec l'avenue Maurice Vedel qui nous emmènera toujours vers les arènes, c'est un modèle de

vie pour la défense de nos traditions par le meilleur de soi-même, que nous aura laissé avant tout, ce grand Aigues-Vivois.

Le Monde - mardi 7 juin 1994

Le comédien Massimo Troisi

Le comédien et réalisateur napolitain Massimo Troisi est mort le 4 juin près de Rome d'un accident cardiaque. Il avait quarante et un ans. En France, Massimo Troisi était connu comme l'interprète de trois films d'Ettore Scola, *Splendor*, *Quelle heure est-il?* et *le Capitaine Fracasse*. En Italie, il restera comme l'auteur de cinq films dont le premier, *recomiencio da tre* (je recommence à trois, 1980), chronique de l'arrivée à Rome d'un provincial des environs de Naples, fut un énorme succès populaire. En 1976, Massimo Troisi avait fondé une troupe, la Smorfia, très populaire dans le sud de l'Italie. Parmi ses autres films, *non ci resta che piangere* (il ne reste qu'à pleurer, 1985) coréalisé avec Roberto Begnini, avait également rencontré un grand succès. Troisi venait de terminer le tournage de *Postier*, aux côtés de Philippe Noiret, sous la direction de l'anglais Michael Radford. Dimanche, Ettore scola, Nanni Moretti et Marcello Mastroianni ont rendu hommage à cet héritier de la tradition comique napolitaine.